

TRAVAIL ET SANTE

Le Conseil Supérieur de Prévention des Risques Professionnels a rendu son rapport : en 2003, les accidents graves au travail ont augmenté de 3,8 % (on en compte 50 000 par an), les maladies professionnelles de 16%, dont 19% pour les troubles musculo-squelettiques. Les ouvriers et les intérimaires sont les plus touchés. Mais l'organisation du travail suite aux 35 heures a eu une forte incidence sur les conditions de travail des cadres chez qui les médecins du travail constatent une augmentation des pathologies dues au stress.

Entreprises, médecins, chercheurs reconnaissent l'importance de cette question aux conséquences préjudiciables tant pour les salariés et leurs famille que pour l'entreprise. Et le problème ne fera que se renforcer face au vieillissement de la population active, aux changements technologiques et organisationnels qui font naître de nouveaux risques.

Tout cela a un coût pour la collectivité (10 milliards d'euros pour la branche travail de la sécurité sociale et autant pour l'assurance maladie).

Il est patent que les entreprises qui se préoccupent de cette question voient leur taux d'accidents du travail et de maladies professionnelles baisser.

Convaincues que le bien-être des salariés et le sentiment de travailler en sécurité physique et psychologiques est un gage de confiance et de motivation, et par là, de bonne marche des entreprises, certaines d'entre elles mettent en place des démarche santé/sécurité : animateur sécurité, charte et manuel, baromètre santé, audit ergonomique, diagnostic santé en prévention, respect de la norme internationale OH 18001 de management de la santé et de la sécurité.

Reconnaissons toutefois que ces démarches sont l'apanage des grandes entreprises et que les PME/PMI ont des difficultés en terme de moyens, d'information et de disponibilité.

Reste que le Document Unique, procédure obligatoire, est un passage nécessaire pour se poser les bonnes questions et commencer à formaliser des démarches santé/sécurité comme partie prenante de la gestion de l'entreprise.

Espérons que la gestion du problème de l'emploi laissera encore la place à un renforcement des mesures de santé que le Plan gouvernemental de santé 2005/2009 laisse augurer.

Quelques articles choisis

Tribune libre, santé au travail : attention danger L'Express 11 avril 2005

Les TMS une bombe à retardement pour l'entreprise Entreprise et Carrières n°757

Davantage de sécurité au travail pour tous Le Monde Economique 8 juin 2004

Santé au travail chez GIAT Entreprise et Carrières n°767

Le management doit se sensibiliser aux enjeux de la santé au travail La Tribune 29 novembre 2004

Quand les décideurs se préoccupent du mal être des salariés La Tribune 24 mars 2005